

[traduction]

28 juin 2011

M^{me} Michelle d'Auray
Secrétaire du Conseil du Trésor du Canada
Conseil du Trésor du Canada
140, rue O'Connor
Ottawa (Ontario) K1A 0T6

Objet : Modification de la demande d'information IR0048 du DPB

Madame D'Auray:

Suite à votre réponse en date du 24 juin 2011 concernant la demande d'information IR0048, la présente note demande des éclaircissements supplémentaires au sujet du gel du budget de fonctionnement annoncée dans le budget de 2010.

Vous indiquez qu'il n'est pas possible de calculer avec précision les répercussions du gel du budget de fonctionnement sur les organisations fédérales prises séparément. Toutefois, le tableau 4.1.1 du budget de 2010 présentait un profil des économies sur cinq ans découlant de cette initiative (6,8 milliards de dollars d'ici 2014-2015).

Je vous saurais gré de bien vouloir me faire part de la méthodologie utilisée pour calculer ce montant, y compris de toute hypothèse importante.

Veillez agréer, Madame d'Auray, l'expression de mes sentiments distingués.

[signature]

Kevin Page
Directeur parlementaire du budget

c.c. : Rick Stewart, secrétaire adjoint du Cabinet, Bureau du Conseil privé, Secrétariat de liaison pour la politique macroéconomique

Demande d'information du DPB

1) Numéro de demande :	Modification de la demande IR0048 (28 juin 2011)
2) Nom de la personne-ressource au Bureau du DPB :	Jason Jacques (613-995-3315 ou jason.jacques@parl.gc.ca)
3) Type de demande :	Ponctuelle
4) Objectif du DPB :	Analyser les répercussions d'initiatives d'austérité sur les dépenses fédérales de programme.
5) Relation avec le mandat :	Le DPB a le mandat d'analyser l'état des finances du pays.
6) Information et données demandées :	Le gel du budget de fonctionnement
7) Priorité :	Normale